L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 NOVEMBRE 1853 [illegible]

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARBY.
No 86, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 17 NOVEMBRE.

☞ Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, voir la 2me page.

A nos abonnés aux avis.

Nous croyons devoir rappeler à nos abonnés aux avis le règlement publié au haut de nos colonnes anglaises. Ils ont droit par semaine à trente lignes dans la partie française du journal et à un nombre égal de lignes dans la partie anglaise. Nous ne nous montrons pas fort stricts à cet égard pendant l'été, mais dans la saison des affaires l'abondance des avis rend impossible de notre part une trop grande indulgence.

Nous prions donc nos abonnés de vouloir bien se rappeler la règle établie et de tâcher de s'y conformer. Quant à ceux qui ne nous envoient des avis que pendant quelques mois de l'année, on conçoit que nous n'usions pas de rigueur envers eux et que nous tolérions une infraction passagère au règlement.

Nos abonnés prendront sans doute en bonne part ces quelques lignes d'avertissement. Nos colonnes ne nous appartiennent pas; il faut absolument que nous y trouvions place pour toutes les annonces que nous nous engageons à publier, et si nous donnions à quelques abonnés trois et quatre fois plus d'espace que nous ne sommes tenus de leur accorder, nous nous verrions bientôt dans l'impossibilité de recevoir tous les avis qui nous sont envoyés.

EUROPE.

Le steamer *Franklin* est arrivé à New-York [illegible] du ce mois, avec des avis de Havre jusqu'au 25 octobre et de Southampton jusqu'au 26.

D'après ce que mande à l'*Indépendance Belge* un de ses correspondans de Paris, les flottes alliées ont dû entrer dans les Dardanelles le 14. Mais la paix du monde sera-t-elle troublée pour cela? Il est permis d'en douter. Le détroit est franchi, mais ce n'est là, dit un journal européen qui a suivi avec un soin scrupuleux l'interminable question dans ses diverses phases, ce n'est là ni un *cas de guerre* ni même un *fait de guerre*, suivant l'ingénieuse distinction découverte dans ces derniers tems. Car la diplomatie est dotée maintenant de nouvelles locutions [illegible] qui, jadis, auraient passé pour exprimer une même chose, mais qui aujourd'hui signifient des choses fort différentes. On a la *situation de guerre*, le *fait de guerre* et le *cas de guerre*, le vieux et terrible *casus belli*; ce n'est qu'après avoir passé par ces trois degrés qu'on peut arriver à la guerre proprement dite, à moins qu'on ne découvre une quatrième dénomination pour exprimer ce à quoi deux puissances [illegible] ne sont ni en guerre ni en paix.—La *situation de guerre*, c'est la situation où se trouvent la Russie et la Turquie vis-à-vis l'une de l'autre depuis le passage du Pruth.—Le *fait de guerre*, c'est ce passage même, c'est l'acte qui pourrait être considéré comme un cas de guerre [illegible] si la puissance au préjudice duquel le fait est accompli voulait qu'il en fut ainsi.—Le *cas de guerre*, c'est un acte qui appelle impérieusement la guerre.... à moins que la puissance attaquée [illegible] pas la faire.

L'entrée des flottes alliées dans les Dardanelles ne paraît pas même devoir être, dit l'*Indépendance Belge*, ce qu'a été le passage du Pruth, un fait de guerre. Il n'y aura donc pas [illegible] à armer quand la nouvelle officielle en [illegible] en occident. On est prévenu. Les [illegible] ont ordre formel de n'intervenir en aucune façon dans ce qui pourra se passer entre les Russes et les Turcs.

Il suffit, au reste, de jeter les yeux sur les [illegible] semi-officiels de Paris, sur la *Patrie* [illegible] le *Pays*, comme sur le *Constitutionnel*, pour comprendre que les deux grandes puissances maritimes ne se soucient pas d'intervenir activement dans le conflit qui pourrait s'engager entre les Russes et les Ottomans. Le *Constitutionnel* lui-même va rit beaucoup aux dépens de ceux qui pourraient supposer que la France et l'Angleterre aient, en aucun cas, l'idée d'intervenir par les armes dans les affaires d'Orient. La France et l'Angleterre [illegible] témoins de la Turquie, rien de plus, [illegible]. Or, que celui dont on est le témoin [illegible] en duel soit blessé, tué ou qu'il s'en tire avec avantage, il n'est plus dans l'usage que les témoins mettent aprés l'épée à la main. Ils arrangent l'affaire ou ils paissent [illegible] après le combat, s'il y a des blessés. *Le Pays*, le *Constitutionnel* et la *Patrie*, [illegible] tous, ce matin, que l'Angleterre et la France ne sont que les témoins de la Turquie, ce qui est suffisamment quel peut être le rôle de ces deux puissances.

Le langage des journaux anglais qui passent pour exprimer l'opinion du cabinet de Saint-James est à peu près le même.

On persiste à parler à Paris du Manifeste russe. On l'avait dit belliqueux, on le prétend maintenant conciliant.

Il est aussi question d'une nouvelle Note, remise par M. de Bruck à Reschid Pacha, au sujet des troubles à Vienne dans l'armée turque. On ajoute encore si le ministre ottoman aura persisté dans sa première réponse.

Plusieurs journaux allemands parlent d'un général russe tué par un boulet de canon parti de la rive de Routschouck, pendant qu'il se promenait au bord du Danube. Or, Routschouck est à [illegible] des rives du Danube....

S'il faut s'en rapporter à des lettres reçues d'Odessa, par suite des derniers avis sur l'imminence des hostilités, le commerce de cette ville passe en ce moment par une véritable panique; il s'était [illegible] une campagne avantageuse pour l'exportation des blés; mais il redoute maintenant une interdiction qui, ne fût-elle que temporaire, lui causerait de graves préjudices en amenant par force majeure les marchés déjà conclus. On dit que résultat de ces craintes a été une baisse [illegible] dans les prix d'Odessa.

En France, le *Moniteur* a publié une décision du ministre des finances qui élève l'intérêt des bons du trésor. Cette mesure a produit une certaine sensation dans le monde financier.

Le bruit mis en circulation par un journal anglais, que l'impératrice des Français se trouve dans une situation intéressante, paraît sans fondement aucun. Les lettres de Compiègne font connaître que l'impératrice suit les chasses à cheval. C'est le démenti le plus péremptoire qui puisse être donné au journal anglais.

On a enfin des détails circonstanciés sur les troubles qui ont marqué la soirée du 18 octobre, à Gênes. La cherté des grains n'était qu'un prétexte. Les quelques hommes de la lie du peuple [illegible] livrés à ces désordres étaient les instruments du parti qu'on appelle à Turin le parti [illegible] et qui avait cru l'occasion favorable pour faire une démonstration contre le comte de Cavour, le courageux et habile ministre, président du conseil, qui représente au pouvoir ainsi que ses collègues, avec tant de fermeté et de modération, le libéralisme éclairé et constitutionnel. Les fauteurs de ces troubles en ont été pour la honte d'une pareille tentative. L'émeute a complètement échoué dans son but; elle a au contraire provoqué une manifestation éclatante de la part de la population tout entière, qui s'est levée spontanément pour la réprimer et témoigner de la confiance que lui inspire le gouvernement. La garde nationale, l'armée, les carabiniers, les autorités ont rivalisé de zèle, et l'ordre a été promptement et légalement rétabli. Cette tentative a produit cependant une assez vive sensation à Turin, qui depuis bien longtemps n'avait pas été troublée par de semblables [illegible], pas même dans les journées les plus [illegible] des années 1848 et 1849.

[illegible] de nouvelles toutes récentes du Tessin [illegible] à Berne par voie télégraphique, [illegible] paraîtrait vouloir renforcer le cordon [illegible] bloque le canton; les mesures de [illegible] auraient, en outre, redoublé de rigueur. Un commissaire de police autrichien [illegible] aurait même été placé à Campione, village [illegible] enclave dans le territoire tessinois. [illegible] séance tenue à Copenhague, le 20 octobre, par le *Folkething* danois, constitué en [illegible], a eu lieu la seconde discussion sur le [illegible] fondamentale pour le royaume de Danemark.

[illegible] de Rome, 9 octobre, que la consulte [illegible] est définitivement formée sous la présidence du cardinal Savili.—Le Pape aurait [illegible] renoncé à son excursion d'automne à Castel-Gandolfo.

[illegible] de Madrid assure qu'ordre a été [illegible] d'armer sans retard l'escadre de la Méditerranée, qui, sous les ordres du brigadier [illegible], devra appareiller immédiatement [illegible] croisière dans les mers du Levant.—Le ministère de l'intérieur va subir une réorganisation complète par suite de laquelle beaucoup [illegible] seront supprimés.

P. S.—On trouvera dans nos dépêches de Liverpool jusqu'au courant. Ils ont été [illegible] à New York par l'*Arabia*. Les nouvelles d'Orient sont pleines d'intérêt.

THÉATRE D'ORLÉANS—Hier soir *Othello*, pour les débuts de Mlle Borghese et de M. Betout, [illegible] et succès. Demain, seconde représentation du même ouvrage.

ILES SANDWICH.

Nous avons déjà parlé de l'annexion projetée des îles Sandwich aux Etats Unis. Il est hors de doute que la proposition en a été faite par le cabinet hawaïen lui-même. Tous les membres de ce cabinet, à l'exception du ministre des affaires étrangères, se sont prononcés pour l'annexion. Quant à la famille royale, loin d'être opposée à ce projet qui la priverait du pouvoir, elle y prête la main et la seconde de toutes ses forces. Une dépêche de Washington nous apprend qu'on y attendait incessamment un traité d'annexion rédigé par les ministres hawaïens.

LES ÉLECTIONS DE NEW-YORK.

La *Tribune*, dans quelques lignes qu'elle consacre aux élections de New-York, dit que le nombre de voix donné par les hards étonnera tout le monde. Cette fraction du parti démocratique avait en effet à lutter contre l'influence combinée de tous les fonctionnaires fédéraux et de tous ceux de l'Etat. Les *softs* dans de pareilles circonstances n'auraient certainement pas rallié un chiffre aussi considérable de suffrages. Les *hards*, il est vrai, soutiennent les principes de la véritable démocratie, tandis que leurs adversaires ne sont que des [illegible].

C'est le 8 courant que l'élection a eu lieu. Cette journée, dit le *Courrier des Etats-Unis* mérite une page d'honneur dans les annales électorales de New-York. Jamais peut-être, continue ce journal, le suffrage populaire ne s'était manifesté avec autant d'ordre, avec une liberté plus absolue. Sauf une tentative dirigée par une bande d'émeutiers contre la boîte de scrutin dans le 11me ward, la chronique de la police n'a rien eu à enregistrer des violences et des tumultes qui font en général plus ou moins tache sur toutes les journées d'élections. Le fait est d'autant plus digne de remarque, que les choses étaient loin de s'annoncer de la sorte. Tout au contraire, il était presque permis de prévoir, dans la plupart des quartiers, une ardeur prête à dégénérer en désordre au premier incident. On doit doublement s'applaudir que l'événement ait démenti ces présages.

Notre confrère de New-York ajoute :

« La complication des votes d'une part, de l'autre l'état de l'atmosphère, qui a presque complètement interrompu les communications télégraphiques, ont retardé au-delà du temps ordinaire la constatation officielle des résultats.

« Vingt-quatre heures après le dépouillement commencé, nous n'avons encore aucune base positive à publier. Il paraît acquis, d'une manière à peu près certaine, que, profitant des divisions de leurs adversaires, les whigs ont emporté toutes les nominations de fonctionnaires d'Etat. Mais les élections au Sénat et à l'Assemblée d'Albany demeurent tout à fait dans le vague. A New-York même, on ne connaît complètement ni la composition du conseil des aldermen, ni celle du nouveau comité des conseillers. La majorité semble seulement acquise, dans le premier, aux partisans de la réforme municipale; il se pourrait, en revanche, qu'il n'en fût pas de même dans le second.

« Ce qui ajoute à la difficulté du travail de vérification, c'est qu'un nombre considérable d'électeurs ont rompu en visière à la servile et routinière habitude du vote par scrutin de liste. Jamais encore on n'avait vu autant de bulletins mixtes, modifiés et composés par les votans, en dehors des candidatures dictées par les comités. Sous ce rapport, tout au moins, le schisme des partis aura produit un retour à l'exercice sérieux et individuel du libre arbitre électoral.

« Au surplus, l'intérêt des résultats de la journée d'avant hier ne réside pas dans le triomphe d'un parti sur l'autre. En ce qui touche les élections de l'Etat, les whigs étaient assurés par avance d'une victoire qu'ils n'ambitionnaient même pas: en ce qui concerne la ville, il s'agit d'une question administrative bien plutôt que politique. Mais ce qui sera véritablement important à rechercher, dans les relevés généraux, c'est l'étendue de la défaite qu'auront éprouvée M. Pierce, sa politique et ses conseillers, dans ce même Etat de New-York qui leur donnait, il y a juste un an, une si décisive majorité. »

Le vote des *hards* de New-York et la déconfiture des locofocos de l'Etat impérial ont frappé le président de stupeur. M. Marcy n'avait pas cessé de répéter à M. Pierce que les *hards* auraient à peine 20,000 voix et que les *softs* triompheraient aisément des whigs. Cet échec inattendu amènera peut-être un remaniement du cabinet. Quoiqu'il en soit, tous les projets d'immolation que l'on tramait contre les *hards* employés à la douane de New-York et ailleurs, ont été prudemment ajournés. Le président comprend sans doute qu'il s'est engagé dans une voie périlleuse et qu'il ne peut pas y rester.

L'ELECTION.

ASSOMPTION—Pour le Congrès—Hunt 464 voix, Davis 376. Pour la place de Trésorier—Hawthorn 430 voix, Greneaux 483. Pour la place d'auditeur—King 430 voix, Marks 482. Pour la place de Surintendant—Carrigan 483 voix. Pour le Sénat—Pugh (démocrate) 463 voix, King (whig) 426. Pour la Chambre des représentans—Williamson, W W Pugh et Tregre, démocrates: ils ont été élus sans opposition.

LAFOURCHE—Hunt 664 voix, Davis 50, Hawthorn 672, Greneaux 51, King 689, Marks 57, Carrigan 33, Key 694, Pugh 45. MM. Williams, Harang et Thibodeaux, whigs, ont été élus représentants.

TERREBONNE—Hunt 345 voix, Davis 200, Hawthorn 381, Greneaux 271, King 349, Marks 200, Carrigan 280, Key 359, Pugh 219. Pour la Chambre des Représentans—Jourdan, whig 390 voix, Shaffer, whig 177.

CATAHOULA—Pour le Congrès—Parkins 467 voix, Pond 296. Pour la place de Trésorier—Greneaux 406 voix, Hawthorn 299. Pour la place d'Auditeur—Marks 406 voix, King 306. Pour la place de Surintendant de l'instruction publique—Carrigan 412 voix. Oliver, démocrate et Lacroix, whig ont été élus à la Chambre des Représentans.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du Recorder Winter.

VAGABONDAGE—Une jeune fille du nom de Eliza Lawrence, a été arrêtée hier, dans une maison [illegible] de la rue rue Perdido. La prévenue ayant [illegible] qu'elle venait d'arriver de New-York et n'avait [illegible] par ignorance, le recorder, après lui avoir donné [illegible] bons conseils, a ordonné qu'elle fût mise en liberté.

Margaret Morris, dont la réputation n'est pas [illegible] et que les officiers de police ont [illegible] surprise dans de mauvais lieux, comparaîtra devant le même magistrat, sous prévention de vagabondage. Margaret, n'ayant pu se disculper, le Cour l'a envoyée pour quinze jours à la maison de travail.

Sam Contre, que le dégoût du travail a rendu vagabonde incorrigible, passera un mois dans l'établissement destiné à recevoir les fainéants. [illegible]

BRIS DE PAIX—Dutch Bill et un individu nommé Nelson, tous deux employés à bord du bateau à vapeur *Lotus*, ont été arrêtés pour [illegible] la paix; [illegible]

VOL DE BOIS—Margaret O'Brien, arrêtée au Nouveau Canal pour avoir pris quelques morceaux de bois, [illegible]

UN MAUVAIS MARI—John [illegible], accusé d'avoir battu sa femme et son enfant, a été condamné à répondre de sa bonne conduite.

Cour du recorder Bauneau.

PERTURBATEUR—John Brown, buveur de première classe et tapageur comme il y en a peu, a été conduit hier au poste pour avoir occasionné du désordre à bord du Laurel Hill et assailli le second du bateau. John n'ayant blessé personne, le recorder ne l'a condamné qu'à une amende de $10. Notre homme a payé, puis est sorti de la cour en jetant sur ses accusateurs un regard qui n'était pas des plus caressans.

VOIES DE FAIT—John Warner pourra quelques jours au violon pour s'être porté à des voies de fait contre un autre individu.

RECEL—J B Harman a été arrêté pour avoir caché chez lui des marchandises volées. L'instruction de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

ARRESTATION DE NAPOLÉON—Un individu auquel on a donné le surnom de Napoléon II ou Napoléon le petit, a été conduit au violon pour avoir passé la nuit à la belle étoile.

HOMICIDE—Ernest Audiebaul, accusé d'avoir tué John Ditch, attend en prison que le recorder soit prêt à lui faire subir un interrogatoire. Le meurtre a été commis mardi soir, dans la rue St-Philippe. On ignore ce qui a pu amener la querelle entre le défunt et le prévenu, mais tout le monde s'accorde à dire que rien ne justifiait la cruauté inouïe dont Audiebaul a fait preuve. Il paraît qu'après avoir terrassé Ditch, il se mit à lui lancer des coups de pied et ne s'arrêta que lorsque le malheureux eut donné aucun signe de vie. Ditch avait été transporté à l'hôpital de Charité où il est mort, hier, dans d'atroces douleurs. L'affaire sera probablement appelée aujourd'hui.

Cour du Recorder Seunereau.

MENACES—Le recorder Seunereau a fait arrêter hier Mme Aveda qui a menacé de tuer Mme Mary Stockman.

ASSAUT ET BATTERIE.—John Hanson a été conduit au poste pour avoir violemment assailli un nommé Schwartz. Lorsque l'officier de police voulut arrêter John, celui-ci offrit la plus vive résistance et ce n'est qu'après des efforts inouïs que l'agent est parvenu à lui mettre les menottes aux mains. John sera sévèrement puni pour avoir fait de son poing un usage immodéré et méconnu l'autorité du recorder Seunereau.

Quatrième District.—Il ne s'est rien passé d'important dans le Quatrième District. C'est, après l'arrivée troisième municipalité, la partie la plus tranquille de la Nlle Orléans. Les voleurs, et autres ornements de la société voudront bien ne pas troubler la paix proverbiale dont jouit la police de Lafayette.

PREMIÈRE COUR DU DISTRICT—Catherine Walsh, dite Connelly, a été jugée hier et trouvée coupable de vol. Lorsque le greffier lut la décision du jury, Catherine fit entendre des paroles que nous nous garderons bien de reproduire ici.

William Warth, accusé d'avoir volé, en juillet dernier, une somme de $70, Thos Williams, Wm Smith et Samuel McConnell, accusés d'avoir enlevé un lot d'outils de charpentier, ont tous été acquittés.

L'avocat de District a demandé la mise en liberté de François Judge et d'Antoine Lorgue, accusés de vol.

Sur motion de l'avocat de District, l'acte d'accusation de Nicolas Kast et Antonio Sauer, qu'on soupçonne d'avoir voulu mettre en circulation de faux billets de banque, a été annulé. L'affaire sera soumise au grand jury.

ENQUÊTES—Le coroner a tenu hier les enquêtes suivantes :

Sur le corps de John Ditch, trouvé mort à l'Hôpital de Charité. Verdict : mort des suites d'un coup de pied à l'abdomen. Le meurtrier se nomme Ernest Audiebaul; il est en prison. Ditch est né en France; il était âgé de 29 ans.

Sur le corps de Geo. Johnson, natif d'Allemagne, trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue St-Andrew, quatrième district. Verdict : noyé par accident. Le défunt avait 22 ans.

Sur le corps d'un Irlandais nommé Ned, qui a été trouvé mort dans une maison de la rue Josephine, quatrième district. Le juri a déclaré que Ned a été écrasé par un charrette. Personne ne le connaît; on sait seulement qu'il était employé par M. Jones, demeurant dans la rue Julia. Le défunt était âgé de 40 ans.

MORT DE DON LUIS DE LA ROSAS—Un singulier bruit nous parvient aujourd'hui de Washington. Une dépêche annonce que Louis de la Rosas, ancien ministre des affaires étrangères au Mexique, vient d'être exécuté sommairement en vertu d'un ordre de Santa Anna. On sait que Louis de la Rosas est de tous les hommes politiques du Mexique celui qui a le plus contribué à la chute de Santa Anna et à son opposition après la guerre contre les Etats-Unis.

[illegible] MARSEILLE—Nous avons déjà annoncé la mort de M. Bédis Martenbell, consul américain de Naples aux Etats-Unis. Cette nouvelle a causé une vive sensation à New-York, où M. Martenbell était personnellement fort estimé et très connu. Il habitait près de quinze années, dit un journal de New-York, préférant le climat de la ville [illegible] natale de Washington, où il était entièrement [illegible] des études [illegible] qu'il s'appelait. D'idées très libérales, de goûts artistiques, d'un caractère plein d'aménité, il était fait pour se faire beaucoup d'amis parmi notre population européenne. Déjà atteint l'année dernière de la maladie d'entrailles à laquelle il vient de succomber, il avait sollicité et obtenu de son gouvernement un congé pour rétablir sa santé profondément altérée. Ma[illegible] de cept mois sous le ciel natal semblait l'avoir suffisamment remis pour revenir à son poste et il était arrivé d'Europe le 30, à bord du steamer *Arctic*. Mais le mal implacable le reprenait, et le 7, il rendait le dernier soupir. M. Martenbell était âgé de 32 ans.

LOUISIANE.

ST LANDRY—On lit dans le *Courrier des Opelousas* du 12 courant :

Lundi dernier, 7 courant, a eu lieu en notre paroisse, comme dans toutes celles de cet Etat, une élection pour trois officiers de l'Etat, un représentant au Congrès, des membres de la Législature, puis pour les officiers de paroisse, &c. Quoiqu'il y ait eu beaucoup de cabale et un peu de tripotage, l'élection s'est passée partout assez paisiblement. Le vote de notre paroisse est plus fort qu'il ne l'a jamais été; 1680 votans ont participé à cette élection. Ceci est dû sans doute à l'activité des candidats, quoiqu'il n'y ait eu d'opposition sérieuse que pour les places de sénateur et de shérif. Nous devons faire remarquer en passant, que par un oubli involontaire, la place de recorder n'ayant pas été portée sur les retours d'élection préparés à cet effet, M. Yves Davy n'est censé avoir reçu que 566 voix, tandis qu'au contraire, il a reçu la presque totalité des voix, puisqu'il n'avait pas de concurrent.

Il résulte donc du tableau plus haut mentionné, qu'outre les majorités que les candidats whigs pour les places d'Etat et du Congrès ont reçu, T M Anderson, whig, candidat pour Sénateur d'Etat, a eu 167 voix de majorité en cette paroisse, sur B A Martel, candidat démocrate; MM. O A Guidry, Albert Dejean, Jos. D Gardiner et E N Cullom, candidats whigs pour la Chambre des Représentans, ont été élus sans opposition; M. Adolphe Garrigues a obtenu, comme candidat pour greffier, une majorité de 566 voix sur son concurrent. M. Yves Davy a été élu Recorder sans opposition; M. J B David a obtenu, comme candidat pour Shérif, une majorité de 388 voix sur son concurrent, M. T C Anderson, et enfin, M. Cyrus Thompson a été élu Coroner.

Nous devons ajouter que M. B A Martel, candidat démocrate pour sénateur, sera probablement élu, attendu que la paroisse Calcasieu, qui a le droit de se faire entendre dans cette occasion, ne peut manquer de lui donner une majorité suffisante pour l'élire: la seule question pour nous, est de savoir quelle sera cette majorité.

POINTE COUPÉE—L'*Echo de la Pointe Coupée* annonce de nouveau, sous la date de 12 courant, que la fièvre jaune a entièrement disparu de la paroisse et que depuis deux semaines pas un seul cas nouveau ne s'y est déclaré. Le même journal nous apprend que les planteurs sont satisfaits de la récolte.

UNE HÉROÏNE—Le plus souvent, dit un journal de New York, la femme souffre en silence les calomnies ou les indiscrétes médisances de l'homme. Mais il se trouve quelquefois des âmes fières qui vengent vaillamment leur honneur. Dernièrement, une demoiselle, fille du colonel Wilson de South Carrollton, comté de Muhlenburg (Kentucky), apprit qu'un jeune homme de même endroit avait, par ses récits, terni sa réputation. Saisie d'une noble indignation, elle s'arme d'un pistolet, se fait accompagner par son frère et va à la rencontre du calomniateur. A ses vives questions il ne répond que par de vagues paroles : alors elle met fin à l'explication en lui envoyant une balle dans le cœur.

Le steamer *George Law*, venant d'Aspinwall, est arrivé à la quarantaine de New-York le 10 courant. Il avait à bord 465 passagers et $872,000 en espèces.

Le *Niagara* est parti de Boston le 9 du courant pour Liverpool avec 51 passagers et $103,000 en espèces.

MORT D'UN CONSUL.—M. Henry De Wolfe, consul des Etats-Unis à Dundee, est mort dernièrement.

JAMAIQUE.

Nous recevons par la voie de New-York des avis de la Jamaïque jusqu'au 26 octobre. La législature siégeait depuis le 18, mais n'avait encore voté aucune mesure importante. Les affaires étaient languissantes.

LETTRES PARISIENNES.

PARIS, 21 octobre.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en a fait la remarque, Paris est l'Athènes moderne; c'est à dire qu'on y aime tout ce qui y apparaît d'un peu étrange et tout ce qui y résonne. Cela explique comment la parodie s'attache déjà aux *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, du docteur L. Véron, le succès de curiosité du jour. On annonce tout près de paraître très prochainement à la librairie nouvelle des *Mémoires de Bilboquet*. Ce livre, conçu sur un ton plaisant, doit avoir cinq volumes comme celui du docteur. On l'attribue à la collaboration de deux rédacteurs d'un petit journal.

Les *cygnes frappeurs*, qu'on pouvait croire morts à fait démodés depuis la publication d'un remarquable article du *Journal des Débats*, [illegible]

[illegible]

Vous avez entendu, il y a deux ou trois jours, qu'une femme qui avait sous le crédit foncier de Marseille [illegible]

[illegible]

Faut-il vous dire que M. de Lamartine est retombé malade ? Cette fâcheuse nouvelle affligera tout le monde et n'étonnera personne. Le grand écrivain travaille trop. Sur vingt-quatre heures dont se compose la journée, il en consacre quatorze à quinze à *faire de la copie*, comme on dit en typographie; et, au milieu de tout cela, il a des tracas nombreux pour arranger de vieilles affaires. Quelle santé y résisterait ?

J'ai appris que les deux doyens d'âge de l'Académie française, MM. Baour-Lormian et Charles de Lacretelle, étaient aussi dangereusement atteints par le ... de cette fin. Il faut espérer que c'est là la saison des ans seul qui rattachent les deux vieillards illustres à auprès de leurs dieux Lares.

Le bruit courait dans les bureaux de l'intérieur qu'il pourrait bien y avoir prochainement quelque mouvement administratif. On disait entre autres que M. Collet Meygret, fort goûté en haut lieu, deviendrait préfet de police à la place de M. Piétri, que l'on enverrait à la préfecture de la Seine, où il paraît que, décidément, M. Haussmann ne pourrait pas garder cette position. On ajoutait que M. Maygret aurait remplacé par M. Carlier qui aurait le titre de directeur général. Il est bien entendu que je ne vous donne ce mouvement que sous toute réserve, car lorsqu'il s'agit de mutations administratives, le terrain est très-changeant. Pour vous en donner une idée, on disait, il y a deux jours, à la préfecture de la Seine, que M. Piétri rentrait à son poste et que M. Haussmann était remplacé par M. de Bassano, frère du grand chambellan. Je vous le répète donc, ne me portez pas garant.

PARIS, 20 octobre.

On tient au secret le plus rigoureux plusieurs des hommes compris dans les dernières arrestations. M. Delescluze, qui a été mis sous la main de la justice, n'est point M. Charles Delescluze, l'ancien commissaire général du département du Nord [illegible] le *Patrie* elle-même [illegible]

On s'entretient, mais très vaguement, d'un nouveau complot découvert, complot qui aurait pu éclater à Compiègne, et l'on ne regarde pas comme impossible la convocation de la haute-cour,—mais rien de bien probable encore à cet égard.

On a des nouvelles de Saint Pétersbourg on écrit que la plus grande activité règne au ministère de la guerre. Les levées se poursuivent sur une large échelle et l'on va former une armée de réserve en prenant dans les différents corps des régiments qui serviront de noyau à la nouvelle armée, dont le commandement général sera placé dans le Wolhynie. Le prince Woronzoff, gouverneur général de l'Empereur en Géorgie et dans le Caucase, ne conservera pas le commandement supérieur de l'armée d'Asie. Le prince [illegible]

PARIS, 24 octobre.

La nouvelle dont je vous parlais il y a quelques jours pour les frères ... est [illegible]

Le bruit des invités de Compiègne, inséré dans le même organe, a fait ... l'absence de MM. de Kisseleff et Hubner, dont les noms doivent être invités à Fontainebleau. Au reste, cette liste n'est pas complète même pour Compiègne, car on donnait les noms de M. le baron de Seguy, secrétaire de la légation de Belgique, et de Mme la baronne Beyens, invités, ce dit-elle, ainsi que ceux de votre chef de mission, M. Firmin Rogier, et de Mme Firmin Rogier qui se trouvent, comme chacun sait, en ce moment hors de la Belgique.

Il paraît que le dénouement de la chasse au cerf dont le *Moniteur* vous a parlé, et qui a été l'occasion d'un regrettable accident arrivé à Mme Ambroise Thayer, femme du sénateur, a [illegible]

[illegible]

La santé de deux sénateurs inspire en ce moment de vives inquiétudes; ce sont M. Vieillard, ainsi qu'on vous l'a écrit, et le duc de Bellune.

On vous a parlé également de l'entrée probable de M. Lequien, membre du Corps Législatif, au Conseil d'Etat. M. Lequien ne devant entrer dans ce dernier corps qu'en qualité de simple maître des requêtes, cette nouvelle soulève une certaine incrédulité parmi les collègues de M. Lequien, qui voient dans le changement de position ce dépassement de dénégation.

Les choses ont marché plus vite qu'on ne le croyait pour l'affaire de l'Opéra Comique.—C'est ce qui fait qu'après vous avoir annoncé longtemps comme date probable de l'ouverture des débats celle qui se réalise définitivement le 7 novembre, je vous avais parlé de retards probables qui ne se sont pas effectués. Tous les accusés jusqu'à présent, dit-on, se sont renfermés dans un système de dénégation et se sont déclarés complètement étrangers aux faits qui ont motivé leur arrestation.

M. Jules Favre, ainsi que je vous l'avais écrit, chargé des intérêts d'un des accusés, présentera la défense générale de tous.

Le bruit court que M. Delescluze, arrêté récemment, sera transporté à Cayenne. Le fait ne semble pas même probable pour son frère, qui a été précédemment condamné par la Haute-Cour, car il faudrait toujours préalablement que la contumace de ce dernier fût purgée. Il en sera donc de cette rumeur, sans doute calomnieuse, comme des mêmes suppositions qui circulent à propos de l'avocat Jeanne dont la procédure a suivi le cours tracé par la nouvelle législation impériale et qui n'a été l'objet d'aucune rigueur exceptionnelle en dehors de cette voie déjà sévère.

Les dernières arrestations ont eu aussi leur contrecoup à Saumur et à Angers. On cite parmi les personnes incarcérées un restaurateur nommé Bodineau.

Le *Conciliateur de Turin*, qui avait été averti depuis peu, a été l'objet d'une nouvelle mesure du même genre, ainsi que les journaux ont déjà dû vous l'apprendre. On sait que le *Conciliateur* est légitimiste.

Voici un mariage qui doit donner fortement à penser aux célibataires endurcis. On lisait le fait du *Journal de Soissons*. Le 12 octobre a eu lieu à Morsain le mariage du nommé Martin Praquin, âgé de 87 ans et 6 mois. Ce vieillard est père et grand-père de 73 enfants et n'a pas moins de cent neveux et nièces, pour la plupart résidant aussi dans la commune de Morsain. Sa nouvelle femme Victoire Lapierre, est âgée de 72 ans et les quatre témoins ont ... de 90 ans. Aussitôt après la proclamation de mariage, on a tiré ... coups de fusil, et les époux se sont dirigés vers l'église paroissiale pour y recevoir la bénédiction nuptiale, qui leur a été donnée par M. Lefèvre, curé. [illegible]

MERY.

Le feuilletoniste de l'*Indépendance belge* ayant annoncé que Méry avait reçu cinq mille francs de la cassette de l'empereur pour son drame de l'Odéon, le célèbre poète lui a adressé cette lettre explicative :

« Monsieur et cher confrère,

« Dans le cinq juillet ... [illegible]

« Cependant une ... [illegible]

« Enfin, puisqu'il s'agit de ces cinq mille francs apocryphes, Monsieur et cher confrère, votre [illegible]

« Agréez, Monsieur et cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

« MÉRY. »

Le feuilletoniste, homme d'esprit et de cœur, publie la lettre et continue en ces termes :

Cette lettre si simple et si sobre, révèle un état de choses assez imprévu. Hier, comme l'annonçaient les publications dans un groupe, au foyer de l'Opéra, quelqu'un dit :

—Ah, Méry en est là! c'est bien fait! qu'il apprenne!

—Qu'il apprenne quoi?—disais-je.—A être fidèle à ses opinions? A être dévoué à ses convictions? Il ne s'agit ici ni de républiques, ni de légitimité, ni d'orléanisme, ni d'applications et d'allusions quelconques. Il s'agit de faits qu'il est équitable de constater purement et simplement, quelle que soit leur couleur.

M. Méry vient de publier chez Michel Lévy un volume intitulé : *Les Nuits italiennes*, suite à ses *Nuits anglaises*. Ce livre offre la réimpression de divers travaux disséminés à travers vingt années et vingt recueils par l'auteur de *Guzman le Brave*. Cette publication vient à point pour répondre au : C'est bien fait! —et au : Qu'il apprenne!—de ceux qui briguent la publicité de la veille et du lendemain, en blâmant ce qui ne fait un légitimé honneur [illegible], des déceptions, des déchirements, des défaillances, des défections, etc.

En effet, que résulte-t-il de ce volume paru hier ?

Qu'il y a trente ans, alors que M. Méry écrivait ses premiers vers, il était à peu près le seul écrivain qui osât être bonapartiste.

Que réellement le dicton: apostat, prédisait il [illegible] en pleine Restauration, dans la chaste ... de sa *Villéliade*, prédire le retour des Bonapartes, ce qui était oser à l'entour toutes les persécutions pouvant dans... par M. de Villèle, un homme adroit, en ... fit mis en prison.

Cette protection d'un moment ne fait, du reste, contraire M. Méry aux dangers de sa position et de son lyrisme. Tout le monde sait qu'il pour combat d'honneur à cette cause; il paya de grossiers enivrés, à la loi et aux détenus de ... gronde ... ou il fut à la haine de réfléchir ... d'être très vert.

Nous voyons dans les *Nuits italiennes* que le poème de *Napoléon en Egypte*, des chœurs de la révolution, qu'aidait depuis ... odyssée glorieuse de Napoléon, ... que M. Méry conçut cette œuvre à l'époque où il avait à souffrir les prédictions. Le *Napoléon en Egypte* eut trente éditions.

En 1832, nous sommes en plein gouvernement de Juillet. M. Méry en profite pour chanter le 5 mai. Un de Tracassé : c'est *bien fait!* qu'il *apprenne!*

En 1834, selon le livre, il arrive en Italie, et il y composait une ... de ... au palais de l'ex-reine d'Espagne, et la princesse Charlotte, belle-sœur de Louis Napoléon, de l'ex roi de Hollande, de l'ex roi de Westphalie, de l'ex-reine de Naples, Caroline Murat. Il aime des milliers de vers sur les albums impériaux à Rome, à cette ... de l'Empereur ... fractions en ... des grandes pensées de l'Empereur ... Bonaparte. [illegible]

Nous voyons dans les *Nuits italiennes* que le poème de *Napoléon en Egypte*, ... aux deux palais de l'Empereur... [illegible]

On comprend encore, à lire ce livre, que les familles dont il charma, dont il conta l'exil, ne reçurent point un vieux lorsque les événements de 1848 ... [illegible]

Nul plus, ni quelqu'un soit mieux que lui, ne pouvait aussi chanter en homme de l'aigle, ... [illegible] l'impératrice et ces faits de gloire.

[illegible] TÉLÉGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

ARRIVÉE DE L'ARABIA.

NOUVELLES INTÉRESSANTES D'ORIENT.

New-York, 16 novembre, 8 heures [illegible] du matin.

Le steamer *Arabia* de Liverpool est arrivé hier avec des dates de Liverpool jusqu'au 29 octobre [illegible]

Nouvelles [illegible]

QUESTION D'ORIENT.

Bucharest en état de siége.

La ville de Bucharest en Valachie, a été mise en état de siége, ainsi que plusieurs villes de la Moldavie qui sont sous la puissance russe. Un ordre du jour publié dans ... [illegible]

La flotte alliée ... [illegible]

On assure que les grandes puissances ... [illegible]

Le gouvernement autrichien a repris, dit-on, le rôle de médiateur. [illegible]

L'emprunt russe a été négocié.

NOUVELLES ENCORE PLUS RÉCENTES.

Commencement des hostilités.

New-York, 17 novembre.

Une dernière dépêche télégraphique de Paris à Londres par le télégraphe sous-marin annonce que les hostilités ont commencé en Valachie. Omer Pacha ... [illegible]

Escarmouche d'une Frégate.

[illegible]

Marchés de Liverpool.

Liverpool, 29 novembre.

Le marché aux cotons est demeuré un peu plus ... [illegible]

Marché monétaire.

[illegible]

Grand Incendie—New-York, 17 nov.—Le feu s'est déclaré aujourd'hui dans la raffinerie ... [illegible]

Mille ouvriers sont ... [illegible]

ARRIVÉE DU HANSA—Le steamer *Hansa* est arrivé aujourd'hui de Brême [illegible]

ELECTIONS DANS LE MASSACHUSETTS—Boston, 17 nov.—La coalition a été complètement ... La majorité des whigs ... [illegible]

ELECTIONS DE NEW YORK—New-York, 17—Les retours d'élection ... [illegible]

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LONDRES—Nov. 17.—Les [illegible]

[illegible]

Marché de New York—New-York, 17 nov.—Il y a eu de bonnes demandes pour le coton ... [illegible]

Malle de l'Est.

Mobile, 17 novembre.

La malle de l'Est est arrivée ici avec les dates de New-York (11 courant). [illegible]

Aucune nouvelle du Black Warrior; rien l'attendre de retour. [illegible]

P. DRYER & Co
Rue de Chartres No 66, en face Bienville.

NOUS avons l'honneur de prévenir les dames ... [illegible]

Ouverture Samedi 19 novembre.

MME F. WALCOTT, No 17, rue de Chartres ... [illegible]

2000 PANIERS ... [illegible]

SARDINES A L'HUILE— ... QUEYROUZE & LANGSDORFF.

WHISKEY— ... QUEYROUZE & LANGSDORFF.

SUCRE ... QUEYROUZE & LANGSDORFF.

COGNAC— ... QUEYROUZE & LANGSDORFF.

BRANDY— ... QUEYROUZE & LANGSDORFF.

BOUCHONS— ... QUEYROUZE & LANGSDORFF.

VINS— ... QUEYROUZE & LANGSDORFF.

CAFE— ... LABORDE & XIQUES.

CIGARES— ... LABORDE & XIQUES.

INDIGO— ... LABORDE & XIQUES.

MIEL— ... LABORDE & XIQUES.

PAGANES— ... LABORDE & XIQUES.

CHANDE— ... LABORDE & XIQUES.

Veuve Clicquot (Champagne).

CONSTAMMENT en magasin ... Vins de Veuve Clicquot Ponsardin ... [illegible]

EN magasin et à vendre ... [illegible]

RHUM ... [illegible]

SAUCISSES— ... [illegible]

A VENDRE—... 6 barils de vin Bergues ... CHARLES CAVAROC.

Chartres.

EN magasin et à vendre ... CHARLES CAVAROC.

[illegible]

DAVID GOWANS & Co.

LOGNETTES ... [illegible]

Véritables LORGNETTES et LONGUES-VUES ... [illegible]

LIOS & PINSARD.

66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville.

VIENNENT de recevoir par les navires ... [illegible]

Parfumerie, Bonneterie, Ganterie, Chemises, Cols et Cravates, Articles de Paris, Objets d'art et de fantaisie, Porcelaines et Cristaux, Bronzes, ... Articles de Toilette, &c. &c.

Parfumerie.

Articles de Paris et de Fantaisie.

LIOS & PINSARD.

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.

Département des Lettres.

[illegible]

HOTEL VERANDAH-CONTI, RUE CONTI.

[illegible]

AVIS.

N. CLAUDEL ... [illegible]

ACADÉMIE NOUVELLE!

[illegible]

A. FAVA & Co.

VIENNENT de recevoir ... [illegible]

LE TABLEAU DE PARIS.

[illegible]

2 PIPES ... [illegible]

50 SACS ... [illegible]

AMUSEMENTS.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Samedi, 19 novembre 1853.

Grand Opéra en 5 actes, de Rossini.

OTHELLO.

☞ On commencera à 7 heures et demie.

THÉATRE ST-CHARLES.

Vendredi, 18 novembre 1853.

[illegible] THE STRANGER [illegible]

LES CAMPBELLS SONT ARRIVÉS A LA SALLE DE L'ARMORY.

LES VIEUX CAMPBELLS.

☞ DEUXIÈME SEMAINE.

A partir de LUNDI soir, 14 novembre 1853.

Les musiciens et poètes campagnards.

[illegible]

LES CAMPBELL ARRIVENT!

Le spectacle sans égal!

SALLE DES ODD-FELLOWS.

[illegible]

MM. MAX, ZORER, ... [illegible]

PLASE! PLASE!!

TOUT le monde connaît notre vieil ami JOHN E. BERTRAND, de la Ferme ... [illegible]

UN SPOURMAN.

AVIS.

L. DUSSY prévient ... PASSEMENTERIES ... [illegible]

CABINET DE LECTURE.

OUVRAGES ... [illegible]

NÈGRES ... [illegible]

J. C. DENIS.

Négociant-Commissionnaire.

PAUL E. THEARD, NOTAIRE PUBLIC.

LEON FRERES & Co.

AVIS.

PUIG & AVENDANO

OFFRENT ... [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

JOHN CALHOUN.

A vendre.

ACADEMIE DE DANSE.

M. et Mme ANGELINA.

E. Tolentino & Taylor.

MM. ALEXANDRE PLAGE & CIE.

Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans, Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 2 novembre 1853.

JOHN CALHOUN, Secrétaire.

L'ÉLECTION annuelle de sept directeurs pour l'année suivante ... [illegible]

E. J. FORSTALL.

Bureau d'instruction Publique du second District.

ROYALE, MARCHAND TAILLEUR.

L. CASSERGUE.

MM. WILLIAMSON, ZARATIN & Co. ... [illegible]

A louer.

AVIS.

MADAME MARIE ... [illegible]

CHANGEMENT DE MAGASIN.

COULEURS FRANÇAISES EN ZINC.

BLANC DE NEIGE, BLANC ET VERT.

WATT & DENAULLE.

ART. GIRAUD.

RICHARD, ALIBGE & Co.

FERRER FRÈRES.

A. STURZENEGGER & ETTENOD.

1000 ... [illegible]

2000 ... [illegible]

1500 ... [illegible]

NOUVELLE MAISON DE GROCERIES.

J. G. PEPPARD & Co.

J. G. PEPPARD & Co.

E. DE GOER & RIFFLARD.

DE GOER & RIFFLARD.

LION & ... [illegible]

GIRAUD.

Faures & Norman.

GRANDES NOUVEAUTÉS D'HIVER.

L. DINCKER

36, rue de Chartres, encoignure Douane.

Mlle C. GUERIN.

141 rue Royale entre Toulouse et St-Louis.

BUCHARTHER, anciennement rue Condé 15.

D. BEAUVALET.

58, CHARTRES.

No 34, rue de Chartres, encoignure Douane.

OUVERTURE DE MODES et Nouveautés.

OLYMPE,

Mme ROBERT

RICHARD ALIBGE & Co.,

35, rue de Chartres, au premier,

HENRY VALETON.

A. VALETON & Co.

J. B. CURIEN.

C. YALE Jr & Co,

27, RUE DES MAGASINS,

IMPORTEURS ET MARCHANDS EN GROS,

A. BARRAUD,

48, rue de Chartres, en face T. Fuger & Co.

PAUL LACROIX.

A. DELAUNAY & Co.